



PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE, DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 20 AOÛT 2015 À 19H30 À L'HÔTEL DE VILLE DE RICHELIEU SITUÉ AU 200, BOUL. RICHELIEU À RICHELIEU

Sont présents :

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la Ville de Chambly
Monsieur Patrick Marques, administrateur, Ville de Carignan
Monsieur Jacques Ladouceur, administrateur, Ville de Richelieu
Madame Anne Poussard, administratrice, Ville de Carignan

Sont également présents :

Mme Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Mme David Viannay, directeur général adjoint aux opérations, Société Gestrans
Mme Laurence Clair, chargée de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier

Sont absents :

Monsieur Richard Tétreault, administrateur, Ville de Chambly
Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la Ville de Richelieu

Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée ordinaire et constituée.

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions ou règlements concernant :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire 20 août 2015;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 juin 2015;
- 1.3. Adoption des comptes à payer des mois de juin et juillet 2015;
- 1.4. Adoption du règlement 05-2015 Suppression du taxibus T8;
- 1.5. Adoption du règlement 06-2015 Ajout des départs de 8h10 et 15h36 au circuit 400;

2. Suivis :

- 2.1. Suivi de la réunion du 25 juin 2015;
- 2.2. Suivi sur le dossier SAEIV;
- 2.3. Suivi de l'AQTIM- Gouvernance du transport collectif;
- 2.4. Suivi Geomap - Évaluation pour la modification des sites vers l'Approche Responsive;

3. Finances :

- 3.1. Présentation des états financiers aux 30 juin et 31 juillet 2015;

4. Opérations

- 4.1. Le rapport sur les opérations des mois de juin et juillet 2015;

5. Correspondance

5.1. Correspondance envoyée :

- 5.1.1. Monsieur Michel Leboeuf, directeur division Transdev Québec inc. - 2015-07-20 / réf. : Départ non effectué;

5.2. Correspondance reçue

- 5.2.1. AMT - 2015-06-22/ réf. : Règlement no 02-2015 de CIT Chambly-Richelieu-Carignan/ Règlement no 05-2015 de CIT Le Richelain/ Règlement no 01-2015 de CIT Roussillon N/Réf : 1.02.3 Règlement des AOT;
- 5.2.2. AMT - 2015-07-06/ réf. : Accès des véhicules à deux étages au terminus centre-ville et utilisation du TCV2;
- 5.2.3. AMT - 2015-07-13/ réf. : Vérification des contributions municipales au transport en commun en vue du versement final



par l'AMT du produit de la majoration de la taxe sur les carburants pour l'année financière 2014;

5.2.4. MTQ - 2015-07-22/ réf. : Accusé de réception - Demande de subvention pour un projet d'acquisition et d'installation de panneaux à message variable dans le stationnement incitatif de Chambly - Projet 154141139;

5.2.5. AMT - 2015-07-29/ réf. : Décret numéro 602-2015 du gouvernement du Québec et versements provisoires du produit de la majoration de la taxe sur les carburants de 2014 et de 2015;

6. Ajouts à l'ordre du jour :

- 6.1. _____
- 6.2. _____
- 6.3. _____

7. Varia :

- 7.1. _____
- 7.2. _____
- 7.3. _____

8. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

9. Bienvenue aux usagers

10. Levée de l'assemblée.

1.1. 2015-072 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 20 AOÛT 2015

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 20 août 2015 avec l'ajout des points suivants :

- 6.1 Véhicules deux étages au TCV1 et utilisation du TCV2;
- 6.2 Avis de motion - Projet de règlement 08-2015 - Déplacement d'un arrêt du circuit 12;
- 6.3 Équipe Fort Chambly;
- 6.4 Mandat d'analyse et de représentation des organismes de transport relativement à la gouvernance;
- 6.5 Achat d'un boîtier de perception;
- 6.6 Avis de motion - Projet de règlement 09-2015 Ajout d'un circuit de taxibus à Carignan;

Et le dépôt des documents suivants :

- Liste modifiée des comptes payables du mois de juillet 2015;
- Esquisse d'un terminus centre-ville complémentaire;

ADOPTÉE

1.2 2015-073 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2015

Il est proposé par : Monsieur Serge Gélinas
Appuyé par : Madame Anne Poussard
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 juin 2015 avec les modifications suivantes :

Au point 1.9 on devrait lire : «règlement numéro **06-2015** établissant l'ajout de départs au circuits 400...»

Au point 2.3 on devrait lire : «Il précise qu'une consultation est prévue à Sainte-Julie le 9 juillet prochain pour les membres de la Couronne Sud situés à l'Est de l'Autoroute 10».



Au point 7.1 on devrait lire : «...qui pourrait être offertes aux **membres** des familles ou aux membres d'organismes prédéterminés.»

ADOPTÉE

1.3 2015-074 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DES MOIS DE JUIN ET JUILLET 2015

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe dépose une liste modifiée des comptes payables du mois de juillet 2015. Elle fait ensuite la présentation des comptes à payer des mois de juin et juillet 2015.

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé de : Monsieur Jacques Ladouceur
Et résolu à : L'unanimité

D'approuver la liste des comptes à payer du mois de juin 2015, au montant total de 722 887,21 \$ et la liste du mois de juillet totalisant 699 396,49 \$ tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE

1.4 2015-075 ADOPTION DU RÈGLEMENT 05-2015 SUPPRESSION DU TAXIBUS T8

CONSIDÉRANT le projet-pilote établissant la desserte par taxibus sur le chemin des Patriotes entre le rang des Cinquante-Quatre et le CLSC du Richelieu lequel venait à échéance au mois de juin 2015;

CONSIDÉRANT que suite à l'analyse de l'achalandage de ce service offerts aux résidents, la municipalité a conclu que le très faible taux d'utilisation du service ne permettait pas à la Ville de conclure à la réussite du projet pilote et demande au CIT Chambly-Richelieu-Carignan de mettre fin au service;

CONSIDÉRANT que la résolution 15-06-150 de la ville de Richelieu entérine cette décision;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur
Appuyé de : Madame Anne Poussard
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 05-2015 établissant le retrait du taxibus T8 desservant le service de transport en commun de personnes dans la municipalité de Richelieu.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.5 2015-076 ADOPTION DU RÈGLEMENT 06-2015. AJOUT DES DÉPARTS DE 8H10 ET 15H36 AU CIRCUIT 400

CONSIDÉRANT l'achalandage très élevé de la majorité des départs du circuit 400 durant la pointe am et pm;

CONSIDÉRANT que les coûts de mise en place d'un doubleur afin de pallier le surachalandage de ces départs seraient plus élevés que la mise en place permanente de départs à l'horaire;

CONSIDÉRANT qu'un départ de Chambly vers Montréal sera ajouté à 8h10 et un autre départ de Montréal vers Chambly sera ajouté à 15h36;

CONSIDÉRANT que les coûts pour la mise en place de ces deux (2) départs à compter de ce jour jusqu'à la fin de l'année 2015 représentent une somme de 84 000 \$ (excluant les taxes applicables) laquelle est prévue au budget 2015;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par : Madame Anne Poussard
Appuyé de : Monsieur Jacques Ladouceur
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 06-2015 établissant l'ajout de départs au circuit 400 du service de transport en commun de personnes dans les municipalités de Chambly, Richelieu et Carignan.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE



2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 25 JUIN 2015

Madame Laurence Clair, chargée de projet informe le Conseil qu'un second pointage aura lieu durant trois (3) jours au début du mois de septembre dans le but de comptabiliser le nombre d'utilisateurs utilisant l'arrêt situé à l'intersection Fréchette/Anne-Le-Seigneur. Les données seront présentées lors de la prochaine assemblée.

La Direction du marché d'alimentation IGA ne souhaite pas reconduire l'entente permettant l'octroi de cases de stationnement aux usagers du CRC. Des pourparlers sont en cours afin de maintenir l'entente.

2.2 SUIVI SUR LE DOSSIER SAEIV

Monsieur David Viannay, directeur général adjoint aux opérations chez Gestrans informe le Conseil que le fournisseur ISR ne poursuivra pas les travaux à compléter tant que le paiement de certaines factures n'aura pas été effectué. Ceci pourrait impacter le lancement du projet prévu à l'automne 2015.

Le responsable du soutien technique au sein du fournisseur ayant quitté l'entreprise, un nouvel employé assistera l'équipe de Gestrans au niveau technique.

La prochaine rencontre du comité de pilotage est prévue le 27 août prochain.

2.3 SUIVI AQTIM - GOUVERNANCE DU TRANSPORT COLLECTIF

Monsieur Serge Gélinas président et représentant de la ville de Chambly informe le Conseil des enjeux relatifs à la gouvernance du transport collectif discutés lors des dernières rencontres à l'AQTIM. Une prise de position plus ferme est souhaitée de la part de l'Association envers les exigences du ministère.

2.4 SUIVI GEOMAP - ÉVALUATION POUR LA MODIFICATION DES SITES VERS L'APPROCHE RESPONSIVE

L'offre de service de Geomap pour le développement en mode «responsive» des sites internet des AOT participant au projet SAEIV est présenté au Conseil. Cette proposition permettrait que des pages web différentes puissent être affichées correctement sur différents médiums tels que l'ordinateur, la tablette ou le téléphone intelligent. Après analyse, le Conseil accepte d'aller de l'avant avec la proposition de Geomap.

2015-077 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE GEOMAP POUR LE DÉVELOPPEMENT EN MODE «RESPONSIVE» DU SITE INTERNET DU CIT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

CONSIDÉRANT la résolution 2014-031 octroyant le mandat de développement du site web du CIT Chambly-Richelieu-Carignan dans le cadre du système SAEIV à la firme Geomap GIS;

CONSIDÉRANT que suite à une rencontre du comité de pilotage le 2 juillet 2015, il a été demandé que soient évalués les coûts de développement en mode «Responsive» du site web du CIT Chambly-Richelieu-Carignan ainsi que ceux des partenaires du projet;

CONSIDÉRANT la soumission de Geomap GIS pour l'élaboration des prototypes commun à l'ensemble des partenaires ainsi que la création des gabarits propres à chacun des partenaires du projet;

CONSIDÉRANT que le coût pour le CIT Chambly-Richelieu-Carignan représente une somme maximum de 15 000 \$ (excluant les taxes applicables);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Serge Gélinas
Appuyé de : Monsieur Jacques Ladouceur
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter l'offre de service de Geomap GIS pour le développement en mode «Responsive» du site internet du CIT Chambly-Richelieu-Carignan pour une somme maximale de 15 000 \$ (excluant les taxes applicables).

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

3. FINANCES

3.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AUX 30 JUIN ET 31 JUILLET 2015



Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe chez Société Gestrans présente les états financiers aux 30 juin et 31 juillet 2015 et explique les écarts budgétaires.

4. OPÉRATIONS

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DES MOIS DE JUIN ET JUILLET 2015

Madame Laurence Clair, chargée de projet chez Société Gestrans présente le rapport des opérations des mois de juin et juillet 2015. Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2015), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 12,17 % en juin et 1,61 % en juillet comparativement à la même période en 2014. Le service de taxibus offert aux résidents de Carignan a enregistré des diminutions d'achalandage de 57,67 % et 50,98 % respectivement aux mois de juin et juillet 2015. Pour la ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2015), le tableau d'achalandage indique des diminutions d'achalandage de 35 % et 17,22 % en juin et juillet. Pour la ville de Marieville, des diminutions d'achalandage de 3,81 % et 11,85 % ont été observées au cours du mois de juin et juillet 2015.

En juin et juillet 2015, les usagers ont déposé respectivement treize (13) et vingt-trois (23) plaintes ainsi que trois (3) et quatre (4) demandes de service. Finalement, sept (7) bris mécaniques ont été enregistrés en juin et deux (2) bris ont eu lieu en juillet.

Madame Laurence Clair expose les demandes de services reçues. La majorité des demandes ne peuvent être acceptées par le Conseil pour différentes raisons de logistique, budgétaires ou simplement parce qu'un nombre insuffisant d'usagers souhaitent les modifications demandées. Toutefois, la demande d'ajout d'un circuit de taxibus desservant la rue Désourdy à Carignan est acceptée. Une demande de remboursement est également exposée au Conseil. Après analyse des faits et des motifs de la demande, il est décidé que cette demande de remboursement ne peut être autorisée.

Monsieur Serge Gélinas explique qu'il a demandé à ce que le représentant du transporteur ne soit pas présent à cette assemblée. Il considère que les suivis opérationnels peuvent être assurés par Madame Clair. Après discussion, il est décidé que le directeur des opérations, Monsieur Michel Leboeuf ainsi que son supérieur immédiat, Monsieur Ron Cloudsdale seront convoqués lors de l'assemblée de septembre.

Il est suggéré que les prochaines ententes de service pour la desserte des villes de Marieville et Saint-Mathias-sur-Richelieu soient reconduites pour des périodes de deux (2) ou trois (3) années, plutôt qu'uniquement pour une période de douze (12) mois.

5. CORRESPONDANCE

5.1. Correspondance reçue :

- 5.1.1. Monsieur Michel Leboeuf, directeur division Transdev Québec inc. - 2015-07-20 / réf. : Départ non effectué;

5.2. Correspondance envoyée :

- 5.2.1 AMT - 2015-06-22/ réf. : Règlement no 02-2015 de CIT Chambly-Richelieu-Carignan/ Règlement no 05-2015 de CIT Le Richelain/ Règlement no 01-2015 de CIT Roussillon N/Réf : 1.02.3 Règlement des AOT;
- 5.2.2 AMT - 2015-07-06/ réf. : Accès des véhicules à deux étages au terminus centre-ville et utilisation du TCV2;
- 5.2.3 AMT - 2015-07-13/ réf. : Vérification des contributions municipales au transport en commun en vue du versement final par l'AMT du produit de la majoration de la taxe sur les carburants pour l'année financière 2014;
- 5.2.4 MTQ - 2015-07-22/ réf. : Accusé de réception - Demande de subvention pour un projet d'acquisition et d'installation de panneaux à message variable dans le stationnement incitatif de Chambly - Projet 154141139;
- 5.2.5 AMT - 2015-07-29/ réf. : Décret numéro 602-2015 du gouvernement du Québec et versements provisoires du produit de la majoration de la taxe sur les carburants de 2014 et de 2015;

6. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR :

6.1 2015-078 VÉHICULES DEUX ÉTAGES AU TCV1 ET UTILISATION DU TCV2



CONSIDÉRANT le projet de création d'un second terminus centre-ville (TCV2);

CONSIDÉRANT le moratoire en vigueur à l'actuel terminus centre-ville (TCV1) lequel empêche tout ajout de départ entre 16h15 et 17h45;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de planifier des scénarios permettant de gérer la croissance constante de l'achalandage du CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CITCRC);

CONSIDÉRANT que pour ce faire, le Conseil du CIT CRC souhaite qu'un quai au TCV2 soit réservé à leur intention;

CONSIDÉRANT qu'il est également demandé que soit présenté au Conseil les coûts et délais pour l'ajout d'un véhicule à deux étages au réseau du CIT CRC;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur

Appuyé de : Madame Anne Poussard

Et résolu à : L'unanimité

D'informer officiellement l'agence métropolitaine de transport de l'intention du CIT CRC d'utiliser un quai au TCV2. De demander l'obtention des coûts et délais relatifs à l'ajout d'un véhicule à deux étages au réseau du CIT CRC.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

6.2 2015-079 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 08-2015 - DÉPLACEMENT D'UN ARRÊT DU CIRCUIT 12

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la ville de Chambly, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera adopté un règlement numéro 08-2015 établissant le déplacement d'un arrêt du circuit 12 pour le service de transport en commun de personnes dans les municipalités de Chambly, Richelieu et Carignan.

6.3 2015-080 MANDAT D'ANALYSE ET DE REPRÉSENTATION DES ORGANISMES DE TRANSPORT RELATIVEMENT À LA GOUVERNANCE

CONSIDÉRANT que le ministre des Transports du Québec (M.T.Q.), appuyé de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), a annoncé son intention de procéder à une réforme majeure de la gouvernance du transport collectif dans la Région métropolitaine, et plus particulièrement une restructuration des autorités organisatrices de transport (AOT) tels que l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et les conseils intermunicipaux de transport ou CIT;

CONSIDÉRANT que les trois sociétés de transport de Montréal (STM), de Laval (STL) et de Longueuil (RTL) conserveraient la forme actuelle, mais la création d'un éventuel réseau de transport métropolitain (RTM) viendrait assimiler dans son sein le réseau actuel des trains de banlieue exploité par l'AMT et l'ensemble des CIT;

CONSIDÉRANT qu'une municipalité assume des responsabilités en matière d'aménagement et d'urbanisme, d'habitation, de voirie, de développement communautaire et culturel, de loisirs, de transport en commun en milieu urbain, d'assainissement des eaux usées, etc. La nature, l'étendue et l'exercice des responsabilités de la municipalité varient selon les valeurs, les besoins et les moyens qui la caractérisent;

CONSIDÉRANT que le modèle du CIT CRC est un modèle reconnu pour son efficacité et son aspect novateur entre autre par la gratuité du service local;

CONSIDÉRANT que l'AQTIM ne peut nous garantir que les intérêts des villes seront pleinement représentés;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Serge Gélinas

Appuyé de : Monsieur Jacques Ladouceur

Et résolu à : L'unanimité

En conséquence, il est convenu de confier à monsieur Normand Parisien le mandat de préparer un mémoire qui viendrait soutenir la position des élus du milieu et de soutenir cette position auprès des principaux acteurs socio-économiques de la Région métropolitaine, des administrations municipales potentiellement adhérentes à la démarche et bien sûr provinciales (Assemblée nationale du Québec, gouvernement du Québec). L'inscription du consultant est requise auprès du Commissaire au lobbyisme du Québec.



Le Calendrier, le déroulement et les produits livrables se détaillent comme-ci :

- Recherche, entrevues et préparation d'un mémoire (août-septembre)
- Campagne d'information auprès des organismes du milieu (septembre)
- Représentations auprès des autorités publiques (septembre-octobre)
- Analyse de la situation et intervention publique si nécessaire (novembre)
- Conclusions et rapport final (novembre-décembre)

Les dates sont à titre informatif et pourraient varier selon l'échéancier déposé par le ministre lors de la rentrée parlementaire de septembre 2015.

Le Coût de la proposition et les modalités d'exécution se détaillent comme ci :

La proposition est établie sur la base d'un taux horaire de 100 dollars (\$) pour une durée maximale de 150 heures, c'est-à-dire un montant maximal de 15 000 \$ dollars, incluant les taxes applicables le cas échéant.

Le tout est payable à raison de 50 % au moment de la conclusion de l'entente et de 50 % à la fin du projet, soit au plus tard le 15 décembre 2015 avec dépôt du rapport final et d'un entretien d'évaluation avec la mairie ou du comité exécutif du CIT Chambly-Richelieu-Carignan.

ADOPTÉE

6.5 2015-081 ACHAT D'UN BOÎTIER DE PANNEAU À MESSAGES VARIABLES (PMV)

CONSIDÉRANT le bris occasionné au boîtier d'un panneau à messages variables (PMV) par un camion de déneigement à Chambly au cours de l'hiver 2014-2015;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer cet équipement;

CONSIDÉRANT que le coût d'un boîtier s'élève à 4 500 \$ (excluant les taxes applicables);

CONSIDÉRANT que les frais de remplacement du boîtier endommagé seront remboursés par la ville de Chambly;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Serge Gélinas
Appuyé de : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser l'achat d'un boîtier de PMV au coût de 4 500 \$ (excluant les taxes applicables) afin de remplacer l'équipement endommagé et que ces frais soient remboursés par la ville de Chambly.

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

ADOPTÉE

6.6 2015-082 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 09-2015 AJOUT D'UN CIRCUIT DE TAXIBUS À CARIGNAN

Monsieur Patrick Marques, administrateur et représentant de la ville de Carignan, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera adopté un règlement numéro 09-2015 établissant l'ajout d'un circuit de taxibus à Carignan pour le service de transport en commun de personnes dans les municipalités de Chambly, Richelieu et Carignan.

7. VARIA

7.1 ÉQUIPE FORT CHAMBLY

Monsieur David Viannay informe le CIT que la Ville de Chambly souhaite que Transdev Québec inc. soit le transporteur officiel de l'équipe de hockey Les Forts de Chambly. Puisque le contrat de transport prévoit que le transporteur peut utiliser les véhicules à d'autres fins tout en assurant la priorité du service au CIT sous peine de sanction, il sera nécessaire de s'assurer que la desserte de l'équipe respecte cette clause. Un suivi doit être fait avec la Ville de Chambly.

8. 2015-083 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Serge Gélinas
Appuyé par : Madame Anne Poussard
Et résolu à : L'unanimité



De tenir la prochaine assemblée ordinaire le jeudi 17 septembre à 19h30 au centre administratif de Chambly.

ADOPTÉE

9. BIENVENUE AUX USAGERS

Aucun usager n'est présent

10. 2015-084 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE


Il est proposé par : Monsieur Serge Gélinas


Appuyé par : Madame Anne Poussard

Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 20 août 2015 à 21h30

ADOPTÉE


Serge Gélinas
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier